DEUX RAPIDES S'AGGROCHENT A HAUTMONT

GRACE AU SANG-FROID DES MECANICIENS, UNE CATASTROPHE EST EVITEE

Quelques voyageurs légèrement blessés

Le rapide 138, venant de Cologne, et le rapide 128, venant de Bruxelles, se sont pris en écharpe à la bifurcation d'Hautmont, à cinq kilomètres d'Aulnoye; et l'on peut dire que sans la présence d'esprit et le sang-froid des deux mécaniciens, on aurait eu à déplorer un accident fort grave, sinon une catastrophe.

Les deux convois, qui se croisent à Hautmont, à huit minutes d'intervalle, se rejoignent à Aulnoye, où ils sont reliés jusqu'à Paris, où ils arrivent à 23 h. 34, sous la conduite d'un mécanicien belge.

Or, dimanche soir, le rapide de Cologne et celui de Bruxelles, marchant à bonne allure, allaient atteindre le croisement d'Hautmont, lorsque les deux mécaniciens s'aperçurent du danger. Le premier renversa aussitôt la vapeur, tandis que son collègue belge freinait énergiquement.

La collision était inévitable, mais les deux convois s'abordèrent moins brutalement. Toutefois, sous le choc, la locomotive du rapide de Cologne se renversa complètement et le fourgon de tête dérailla.

Toutes les voitures du rapide de Bruxelles frôlèrent le formidable obstacle et les boiseries des wagons furent à demi arrachées, mettant à nu l'armature métallique des wagons.

Il y eut, parmi les voyageurs, une minute d'émotion bien légitime : mais par un hasard extraordinaire, quelques personnes seulement reçurent des contusions légères et purent — après transbordement — continuer leur route jusqu'à Paris, après que, à Aulnoye, on eût soigneusement vérifié l'état des voitures du train de Bruxelles, dont aucune n'avait souffert dans ses parties principales.

LE CONGRÈS DES CHASSEURS, PECHEURS RIVERAINS ET COLOMBOPHILES, A LILLE

LES VŒUX

Au cours de la séance plénière du Congrès des chasseurs, pêcheurs riverains et colombophiles, M. Vasse a donné connaissance des vœux déposés au cours des réunions de commissions. En voici les principaux :

Pour les chasseurs. — Répression sévère du braconnage; pas d'amnistie pour les récidivistes; délivrance à bon escient du carnet de chasse; création d'un type unique de permis dont le prix accessible à toutes les bourses irait aux Caisses créées par les départements pour la répression du braconnage; création d'une Commission consultative de la chasse près des Conseils généraux; que les armes utilisées soient d'un calibre inférieur à 4 m/m; que les bois communaux soient soumis au régime forestier suivant les règlements généraux de la chasse; remise à l'étude par le ministère de l'Agriculture, de la location des forêts domaniales.

Pour les pêcheurs. — Application sévère de la loi concernant la pollution des eaux; tarifs de transports identiques à ceux dont jouissent les sociétés de sport; contre l'impôt sur la pêche et le permis de pêche; maintien des dispositions de la loi de 1829 sur la définition de la « chose flottante » dans les cours d'eau dépendant du domaine de l'Etat.

A la suite de la discussion de ces vœux, l'assemblée désigne la ville de Charleville comme siège du congrès de 1925.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 2 juin 1924

UNE FEMME DE ROUBAIX, TERRORISEE PAR SON MARI, TENTE DE LE TUER

Jeanne Duquesne, femme Bohez, âgée de 22 ans, soigneuse à Roubaix, est accusée d'une tentative de meurtre commise dans les circonstances suivantes.

Le 5 janvier 1924, vers 19 h. 30, des automobilistes déposaient à la porte du poste central de Roubaix le nommé Bohez, débardeur, qui déclara avoir été blessé de la façon suivante : Sorti le jour même de la prison de Lille, il s'était présenté à son domicile, à Roubaix, boulevard de Cambrai, cour Selosse, vers 14 heures. Du palier du premier étage, son oncle, Lemaire, lui avait tiré un coup de fusil, au moment où il s'apprêtait à monter. N'ayant pas été atteint, il s'était alors rendu chez sa mère, rue des Longues-Haies.

Sous le prétexte de le réconcilier avec sa femme, Lemaire, puis la femme et la fille de ce dernier étaient venus le chercher. Bohez les avait suivis, mais au moment où il pénétrait dans la cour Selosse, la femme Lemaire l'avait quitté sous le prétexte de faire une commission; la fille Lemaire avait crié : « Voilà Bohez ! », et Lemaire posté dans la cour, pour l'attendre lui avait tiré un coup de fusil dans la région lombaire. S'étant péniblement traîné dans la rue, il avait, sur sa demande, été recueilli par des automobilistes, qui l'avaient déposé près du poste de police.

Cette version n'a pas été reconnue entièrement exacte. Lorsque Bohez s'était présenté à son domicile, c'était, en effet, sa femme et non pas Lemaire, qui avait tiré un coup de fusil dans sa direction. Le soir, il n'est pas tombé, comme il l'a prétendu dans un guet-apens organisé par les membres de la famille Lemaire. Excessivement craint et redouté, non seulement par les siens, mais aussi par les voisins, son retour après la scène de l'après-midi, fut signalé par une voisine qui s'écria : Voilà Bohez ! Ce dernier frappa à la porte de sa femme en disant : « Tu m'as laissé sans le sou; je vais te tuer ! » La femme Bohez monta au premier étage, s'empara d'un fusil et tira dans la direction de Bohez au moment où il gagnait la rue.

La femme Bohez n'a jamais été condamnée. Les renseignements recueillis sur son compte ne sont pas mauvais. Son attitude à l'audience produit une impression favorable sur les jurés. Par contre, le principal témoin, Bohez, n'inspire que la crainte et l'antipathie.

La femme Bohez est acquittée.

ACTE DE BANDITISME DE DEUX ALGERIENS A WASQUEHAL

Les accusés sont les frères Krahi Larbi et Krahi Mezlane, poursuivis tous deux pour avoir, le 18 août, dans la soirée, avenue Hannart, à Wasquehal, assailli et dévalisé Messaoud ben Mohammed, journalier à Croix. Les deux Algériens sont acquittés.

Les crimes d'Emmerin et de Blangy-lez-Arras

Dartois et sa compagne comparaîtront devant les assises du Nord

Jérémie Dartois, qui est inculpé de l'assassinat des chauffeurs d'autos Lescure et Fournier, est toujours à Boulogne-sur-Mer, et on ignore encore le jour où, avec sa compagne, il sera dirigé sur Lille.

Quoique accusé du crime de Blangy-lez-Arras, Dartois passera devant la Cour d'assises du Nord. Le juge d'instruction près du Parquet d'Arras s'est en effet dessaisi de cette affaire en faveur de son collègue de Lille, M. Rejou, qui vient de recevoir tout le dossier.

Lundi matin, le greffe du Tribunal civil de Lille a reçu un volumineux colis renfermant les pièces à conviction sur l'agression dont fut victime le chauffeur Fournier.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 3 JUIN:

Aujourd'hui, sainte Clotilde; demain, sainte Emma.

155e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 32; coucher, à 20 h. 45.

Lune: Nouvelle du 2; premier quartier le 10.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 (région Nord): Lente amélioration; ciel demi-nuageux; éclaircies; encore quelques ondées; vents de Sud-Ouest passant à Nord-Ouest, 3 à 6 mètres. Température stationnaires. Minimum 8°.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance:

10 h., Crèche de la rue de la Balance;

15 h., local de la Goutte de Lait.

LA PROMOTION VIOLETTE

Dans la nouvelle promotion de l'Instruction publique que publie l'« Officiel », nous relevons les noms de nos concitoyens, MM. Georges Schiller, promu officier de l'Instruction publique, et Emile Fournier et Edouard Dubus, nommés officiers d'Académie. Nous les prions d'agréer nos plus vives félicitations pour ces distinctions, qui les honorent et sont une juste reconnaissance de leurs mérites.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Membre du Comité de patronage de l'Institut Turgot, dont il est, d'ailleurs, un des anciens élèves, délégué cantonal, M. Georges Schiller s'est grandement consacré, à divers titres, au développement des œuvres post-scolaires.

Pendant de longues années avant la guerre, il s'est spécialement attaché à la formation physique, sportive et pré-militaire de la jeunesse scolaire et post-scolaire. On le compte parmi les meilleurs pionniers des œuvres qui honorent notre cité et dont il serait trop long de faire l'énumération.

Capitaine de réserve au 233e régiment d'infanterie et grièvement blessé devant Verdun lorsque, à la tête d'un demi-bataillon, il enlève les positions de l'Herbebois et fait prisonnière une compagnie ennemie, notre concitoyen est affecté à l'Ecole de Joinville-le-Pont, puis à la Direction de l'Infanterie au ministère de la Guerre. Il fonde le Comité National de l'Education Physique et Sportive et de l'Hygiène sociale, dont il est le secrétaire général jusqu'en 1920, époque à laquelle cet organisme donne naissance au ministère de l'Hygiène sociale et à l'actuel Haut-Commissariat de l'Education Physique au ministère de la Guerre.

Depuis l'armistice, M. Georges Schiller a pris part à tous les grands travaux de réorganisation de la préparation militaire de la jeunesse et il vient d'être appelé à faire partie du Comité Consultatif récemment créé au ministère de la Guerre.

Fait chevalier de la Légion d'honneur, au cours de la campagne, notre concitoyen a été promu officier en 1920.

OFFICIERS D'ACADEMIE

M. Emile Fournier très sympathiquement connu et profondément estimé des membres de la Grande Harmonie, est vice-président de cette brillante phalange musicale depuis septembre 1922. Entré dans la société en 1876, il fait partie du Conseil d'administration depuis 1885, sergent-major en 1909, il fut un organisateur de premier ordre, et depuis la guerre, il contribua dans une très large mesure à reconstituer la société si éprouvée. Au cours de l'occupation, M. Emile Fournier avait rempli avec un tact absolu et avec une activité sans égale, les fonctions de secrétaire du Conservatoire national de musique de Roubaix, dont il est membre de la Commission de surveillance.

Avec la grande activité qu'on lui connaît, M. Emile Fournier est, en outre, expert et arbitre près le tribunal de Commerce de Roubaix et la Compagnie du chemin de fer du Nord; président de l'Arbre de Noël et président de la sous-commission du Festival de Musique des fêtes de Roubaix en 1924. Il fut en 1911, secrétaire du Comité des Fêtes musicales de l'Exposition internationale de Roubaix.

Titulaire des médailles de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, et de la Grande-Harmonie, il était, en outre, décoré du Mérite National et de l'Encouragement au bien.

M. Edouard Dubus est une des personnalités sportives les plus en vue de Roubaix. Directeur-professeur de l'Académie des Sports, qui, sous son énergique impulsion compte maintenant plus de 200 membres, et est considérée comme l'une des plus importantes sociétés de boxe de France, il est également trésorier-fondateur de l'Orphéon des Anciens Combattants et à ce double titre, il prête fréquemment son concours aux fêtes de bienfaisance.

Il était avant la guerre, président du Sporting-Club Roubaisien, directeur de la section sportive du Cercle Moderne et secrétaire-fondateur du Cercle d'Escrime Union Roubaisienne, sociétés actuellement dissoutes.

Fait prisonnier durant les hostilités, il fonda au camp de Friedrichsfeld, une salle de rééducation physique et de boxe et une Chorale des Prisonniers, qui lui permirent d'organiser des fêtes au profit des rescapés du camp et de rendre d'appréciables services à ses camarades de captivité.

LES AMIS DES ANCIENS JEUX POPULAIRES

INAUGURATION DU TIR DE LA COUPE CHARLES DROULERS

C'est dimanche matin, au Cercle de la Concorde, qu'eut lieu la solennité d'ouverture du tir de la coupe Charles Droulers. Elle fut parfaitement réussie.

A 9 heures, les tireurs de la Société du Coq-Français, que le sort avait désignée pour le premier tir, étaient réunis dans la grande salle du Cercle, où les attendaient M. Ch. Droulers, président-fondateur des A.A.J.P. (M. René Wibaux, président, étant absent de Roubaix, s'était fait excuser) : M. le docteur Pierre Faidherbe, vice-président; M. Théophile Desbonnets, secrétaire général; M. J. Piat, secrétaire-adjoint, et M. J.-B. Doutreleigne, membre du bureau, ainsi que le Comité de la Fédération des archers : MM. G. Demésie, président; Diviné et Bury, vice-présidents, et G. Delescluse, secrétaire. Les archers du Cercle de la Concorde étaient également présents, ayant à leur tête MM. Monchart, président d'honneur, et Devlaminck, président de la Saint-Sébastien.

M. Georges Delporte, président du Cercle de la Concorde, en des termes empreints de la plus accueillante cordialité, souhaita la bienvenue aux archers, et leur dit sa joie de les recevoir au Cercle. M. Charles Droulers prit la parole... en poète. L'aimable et dévoué fondateur des A.A.J.P. avait eu la délicate pensée d'écrire en vers un « Salut aux archers », sorte de manifeste, au ton familier mais d'inspiration élevée, qui fut très goûté et chaleureusement applaudi par l'auditoire, et fit impression sur les « Chevaliers de l'arc » présents. Le président-poète fut acclamé.

M. Arthur Devlaminck, président de la Saint-Sébastien du Cercle de la Concorde, adressa ensuite un confraternel salut à ses camarades du Coq-Français, et plus spécialement à M. Etienne Motte, leur président d'honneur, qui les accompagnait, ainsi qu'à leur président, M. Delettrez, et leur vice-président, M. Potié. Celui-ci, après avoir remercié, proposa de chanter un vivat à M. Droulers, ce qui fut fait à pleine voix et de tout cœur. Les vins d'honneur furent servis et l'on but à la prospérité des archers, à leur succès.

C'est alors que les tireurs passèrent dans le jeu d'arc, très coquettement décoré pour la circonstance, et M. Demesie, président de la Fédération, fit à M. Droulers les honneurs du premier trait; le fondateur du challenge lança allègrement la première flèche : le tournoi était ouvert.

Actuellement, 483 tireurs, représentant 14 sociétés, sont inscrits. Mais il est rappelé que, pour cette première année, les listes d'inscriptions restent ouvertes jusqu'à fin juin — (les nouveaux inscrits se plaçant à la suite) — tant pour les groupements qui font partie de la Fédération des archers, que pour ceux qui n'en font pas partie. Le Challenge est ouvert à tous les archers de Roubaix et de ses cantons.

LES FÊTES DE QUARTIERS

Les fêtes du Fontenoy

L'inscription pour les deux retraites aux flambeaux se fait en permanence pour les quartiers de la Gare et du Fontenoy, chez M. Tiberghien, 27, rue Richard-Lenoir; pour les quartiers Saint-Joseph et Union, chez M. Godart, face octroi de Roubaix, 130, rue de Tourcoing, où un ticket avec numéro sera remis aux enfants pour participer à la distribution de gâteaux et cadeaux.

Les jeunes gens désirant vendre des programmes pendant la durée des fêtes sont priés de se faire inscrire au siège, 127, rue du Fontenoy. Un cadeau-souvenir leur sera offert selon l'importance de la vente.

L'inscription des jeunes filles pour la vente de la petite fleur continue jusqu'au samedi 7 juin au siège.

Quartier de l'Epeule

C'est aujourd'hui mardi à 20 h. qu'a lieu la réunion générale des commerçants chez M. Albert Leclercq, dit « Bon Pierre », angle des rues de l'Epeule et des Arts.

Quartiers du Moulin, de la Potennerie et du Haverdi

Au cours d'une réunion qui a eu lieu dernièrement un comité définitif a été formé. Il a été décidé en même temps de faire appel aux commerçants pour une cotisation globale de 15 fr. pour les fêtes de ces quartiers en 1924.

La réunion du comité aura lieu aujourd'hui mardi 3 juin, au siège, et une réunion générale de tous les commerçants, vendredi 6 juin. Les demoiselles sont priées de bien vouloir se hâter à se faire inscrire, l'élection de la Reine ne devant pas tarder.

MEDAILLE DES VICTIMES DE L'INVASION. — A la liste de nos concitoyens à qui M. le Ministre des Régions Libérées vient de décerner la médaille des victimes de l'invasion, il convient d'ajouter M. Paul Peers, dessinateur, 23, rue du Trichon, qui, ayant été emprisonné par les Allemands, réussit à s'évader.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 11 fr.; extra fin, 14 fr. Café très fin Santos, 12.50. Biscuits, 7 à 9 fr. Hollande très gras, 8 fr. Gruyère extra fin, 12 francs. 61752d

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, lundi, vers 11 heures, chez Mme Delvas, 121, boulevard d'Armentières. Le feu prit naissance dans une chambre à coucher, dont il détériora gravement le mobilier et le plancher. Rapidement éteint par les pompiers, il a fait néanmoins 5 à 6.000 francs de dégâts.

BOCK MEYERBEER. Marq. déposée. Goûtez-le.

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52536

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, lundi, vers 22 h. 30, dans un des magasins de la filature de coton Etienne Motte et Cie, rue d'Alger. Le feu fut aperçu par le veilleur de nuit qui effectuait sa ronde habituelle. Il avait pris naissance dans un casier où le coton se trouve placé avant d'être soumis au battage.

Les pompiers, qui se rendirent immédiatement sur les lieux, en furent rapidement maîtres. Les dégâts sont relativement peu élevés, mais on ignore jusqu'ici les causes de l'incendie.

REMARQUES A AUTEUIL les délicieux modèles d'Anny, 43, rue de la Victoire, Paris. 790d

UN FEU DE CHEMINÉE s'est déclaré, lundi, vers 19 h. 45, chez M. Auguste François, demeurant rue Danpierre, cour Wichilson, 3. Les pompiers, bien qu'appelés, n'ont pas dû intervenir et les dégâts sont insignifiants.

DEGUSTEZ double Pilsen Moderne. 41632

LA CHUTE D'UN SUPPORT TELEPHONIQUE. — Lundi après-midi, vers 14 h., le support des fils téléphoniques, scellé dans la muraille de la maison de M. Leman, pâtissier, rue d'Inkermann, 2, s'est subitement détaché et a été projeté sur la porte particulière de l'estaminet voisin, brisant une glace d'une certaine valeur.

Le service des P. T. T. ayant été informé, des mesures ont été prises pour procéder immédiatement aux réparations.

Sablé des Flandres

Succès toujours grandissant.

Petit Beurre Dessert

58932 Créations Geslot et Voreux.

CROIX

Le cadavre d'un homme est trouvé dans le bois La Fontaine

Dans la matinée de lundi, un terrassier, M. Henri Lombart, demeurant rue de la Plaine, 19, se rendait à son travail dans les chantiers du bois Lafontaine, quand son attention fut attirée par la présence d'une masse sombre gisant sur le sol.

S'approchant, il reconnut avec stupéfaction le cadavre d'un homme, face contre terre. M. Lombart alla avertir de cette macabre découverte M. Bicheyre, commissaire de police, qui se hâta de descendre sur les lieux.

Le corps était déjà en état de putréfaction et devait se trouver là depuis au moins deux ou trois jours.

M. Bicheyre fouilla les vêtements et trouva des papiers au nom de Jean-Baptiste Desruelles, âgé de 63 ans, ouvrier peigneur, sans domicile fixe.

M. le docteur Barroyer, de Croix, mandé, vint examiner le cadavre. Le praticien ne releva aucun coup pouvant faire croire à une agression.

L'enquête de M. Bicheyre se poursuivant, on apprit que le malheureux avait été hospitalisé à Roubaix, en 1923, et avait fait ensuite un stage aux Petites Sœurs des Pauvres. Il avait été aperçu pour la dernière fois, à Roubaix, rue du Collège, il y a environ quinze jours.

On suppose que J.-B. Desruelles, dénué de toutes ressources, se réfugia dans le bois, mais saisi par le froid, mourut seul, là où il était couché.

Le corps a été conduit à la morgue de Croix.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à Croix, le 5 juin, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions, le paiement des retraites, vieillesse et accidents, et divers mandats.

ACCIDENT DE TRAMWAY. — En descendant à la marche du tramway F., allant vers Roubaix, à proximité de la rue Dupire, M. Léon Bouckenooghe, 22 ans, demeurant rue Dubled, 168, à Croix, est tombé sur la chaussée. Le pied gauche de l'imprudent fut happé par les rues de la motrice et broyé. Transporté dans une maison proche, M. Bouckenooghe reçu les soins de M. le docteur Tabart, qui le fit admettre à l'hôpital.

POUR VOS **EXCURSIONS** EN AUTO-CAR toutes directions demandez conditions à Vincent D'HULST

Rue Carnot, 164, WATTRELOS. Tél. 25. 61482

WASQUEHAL

Une grave affaire dans la région de Wasquehal

Quatre Polonaises et un Polonais mis en état d'arrestation

A la suite de certaines indications parvenues à M. Benoit, commissaire divisionnaire de la police mobile, MM. Tilloy et Diependaele, commissaire et inspecteur, se sont livrés à une enquête approfondie dans la région de Wasquehal. Ces investigations ont abouti à l'arrestation de la femme Eugénie Makowska, 29 ans, demeurant à Wasquehal, cité Saint-Gobain, coupable de suppression d'enfants.

Trois autres femmes polonaises, qui ont eu recours aux services de leur compatriote, ont également été appréhendées : Marie Zyck, 24 ans; Julia Pietrazewska, 28 ans, et Antoinette Kisiel, 25 ans. Le nommé Michel Grajeck, 27 ans, ami de la fille Zyck, est poursuivi pour complicité. Depuis sept à huit mois, la femme Makowska se livrait à ces actes criminels. Nombreuses sont ses victimes. L'enquête qui se poursuit amènera vraisemblablement d'autres arrestations.

« Me Fontaine, juge d'instruction, a fait écrouer tout ce monde.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Apprenti chez M. Gustave Delannoy, ferblantier, rue ferrer, le jeune Charles-Louis Bourlet, rue de Marcq, 1, à Wasquehal, s'est donné un coup de marteau et s'est fait une plaie contuse superficielle de l'auriculaire de la main droite. 12 jours de repos.

— A la Filature du Nord, M. Michel Meese, 40 ans, contremaître, à Croix, 8, rue Blanche, s'est fait une contusion profonde de la main droite avec fracture du 4e métacarpien par suite d'une chute, en butant sur une ferraille. 15 jours de repos.

PHONOGRAPHES

J. GRAS, 48, Grande-Rue, 48, ROUBAIX. 60499

WATTRELOS

Sept noces d'or seront célébrées le lundi de la Pentecôte

Les habitants de Wattrelos, s'apprêtent à fêter dignement les heureux jubilaires. De nombreuses réjouissances auront lieu. Deux comités organisateurs, représentant les quartiers de Saint-Liévin et du Sartel ont tout mis en œuvre pour donner à ces fêtes tout l'éclat qu'elles méritent.

Nous donnerons dans un prochain numéro, le programme détaillé qui se déroulera à cette occasion.

Nous donnons ci-dessous, les noms des jubilaires :

Quartier du Sartel : les époux Sénave-Duvillers et Duvillers-Dutholt.

Quartier de Saint-Liévin : les époux Lefebvre-Delcroix, Duquennoy-Tettelin, Boute-Lepoutre, Noël-Durieux et Prouvost-Motte.

Les comités prient les habitants des quartiers intéressés, de pavoiser, à l'occasion de ces fêtes.

M. LOUIS ROSE, VICE-PRESIDENT DE LA GAULOISE, PROMU OFFICIER D'ACADEMIE. — Dans la dernière promotion violette nous avons relevé avec plaisir le nom de M. Louis Rose, vice-président de La Gauloise.

Né à Wattrelos, le 29 décembre 1878, M. Rose est vice-président de La Gauloise depuis 1903. Il a donc à ce titre 21 ans de service. Au sein du Comité, il s'occupe tout particulièrement du tir, et la section qu'il a formée et qu'il dirige avec tant de compétence, figure parmi les meilleures équipes de tir réduit de la région. Grâce à son initiative, La Gauloise possède un beau stand de tir à la carabine, fréquenté chaque dimanche par de nombreux tireurs, et a pu organiser plusieurs concours qui obtinrent un réel succès.

Titulaire de la Médaille des vieux gymnastes, M. Rose avait déjà été l'objet d'une lettre de félicitations du ministre de la Guerre, le 20 juillet 1911 et d'une citation au Bulletin Officiel du ministère de la Guerre, le 26 juillet 1923, pour services rendus à l'éducation physique et à la préparation militaire.

Très sympathiquement connu à Wattrelos, ses nombreux amis se réjouiront de cette distinction bien méritée et nous lui adressons nos plus vives félicitations.

MORT DES SUITES DE LA GUERRE. — Nous apprenons la mort de M. Flipot, demeurant 5, rue des Fleurs, à Wattrelos. Le Conseil d'administration de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés invite les membres disponibles à assister aux funérailles qui auront lieu mercredi 4 courant, à 9 h., à l'église Saint-Maclou. Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h. 45.

FETE NATIONALE. — Jeux divers. — Les cabaretiers des quartiers en dehors du Centre qui seraient désireux d'organiser des jeux divers sur la voie publique (jeux de boules à la platine ou à l'échelle, courses à pied, etc.), à l'occasion du 14 juillet, en remplacement des concours de pinsons supprimés, en vertu des instructions ministérielles, sont invités à faire parvenir leur demande à la Mairie, avant le mardi 10 juin, dernier délai.

Dans les demandes de jeux, il est indispensable de faire connaître où auront lieu l'inscription ainsi que la distribution des prix.

RETRAITES OUVRIERES — Les assurés nés en mai, sont invités à échanger leur carte mauve en cours, le plus tôt possible, à la Mairie (bureau des retraites).

Les assurés nés au cours des mois précédents, qui n'auraient pas encore effectué l'échange de leur carte sont priés de le faire au plus tôt.

NOUVELLE VICTOIRE DE « LA LICORNE » au Rallye-Ballon de Tournai. — Voir détails en chronique sportive. — Agents exclusifs: Etablissements Amédée Haustrate, 70, Bd de Cambrai, Rx. 822d

LANNOY

CONCERT PUBLIC. — La Musique Municipale donnera un concert le jeudi 5 juin, à 19 h. 30, sur la place Carnot, sous la direction de M. Paul Mager, et exécutera le programme suivant : Le Mordant, pas redoublé (G. Parès); Schiller Marsch, marche triomphale (G. Meyerbeer); Good' Good' Good., intermezzo (Francis Popy); Lohengrin, mélange sur l'opéra (R. Wagner); Sphinx, valse, (Francis Popy); Défilé avec tambours et clairons.

UN CHIEN ERRANT ABATTU. — La gendarmerie a capturé un chien errant, qui menaçait de mordre les passants. Après avoir été mis en fourrière pendant 48 heures, le chien qui ne portait pas de collier, n'ayant pas été réclamé par son propriétaire, a été abattu.

LYS

UNE JEUNE FILLE RENVERSÉE PAR UNE AUTOMOBILE. — Dimanche vers 19 h., alors qu'elle voulait traverser la rue Jules-Guesde, à hauteur de l'habitation portant le numéro 108, Mlle Arabelle Vanderkold, 18 ans, demeurant à Leers, rue du Vert-Bois, carrière Dumoulin, a été renversée par une automobile. Relevée aussitôt, elle reçut les soins d'un docteur, qui constata des contusions légères. La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

TOUFFLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 5 juin, à 15 h., à l'école des filles.

LA COMMISSION DES FETES se réunira jeudi, à 19 h. 30, en vue de la fête du 14 juillet.

BAISIEUX

UN VOL DE POULES. — Dans la nuit du 1er juin, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de M. Antoine Beaumont, cultivateur, et ont dérobé 40 poules et 2 lapins, d'une valeur approximative de 640 fr. La gendarmerie enquête.

VOIES DE FAIT. — M. Beaumont, cultivateur, a porté plainte à la gendarmerie de Lannoy, contre un voisin, qui, sans motif, lui aurait porté des coups de poing en pleine figure.

ASCO

POUR DEFAUT D'APPAREIL SONORE à son vélo, Mme Lemaire, demeurant à Tressin, a été gratifiée d'un procès-verbal.

CYSOING

DEPOT D'ARMES CLANDESTIN. — La gendarmerie, au cours d'une perquisition domiciliaire, s'est emparée, chez M. Gaby, demeurant à Bourghelles, d'une caissette contenant une centaines de cartouches allemandes.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 3 JUIN :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

UNE FÊTE JUBILAIRE AU CHÊNE-HOUPLINE

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le lundi de la Pentecôte 9 juin, que le quartier du Chêne-Houpline fêtera les noces d'or de deux de ses habitants, M. et Mme Vanthomme-Dejonghe, qui demeurent, 9, rue de Wassy.

M. ET Mme VANTHOMME-DEJONGHE

Le départ des jubilaires pour la Mairie se fera à 10 h. Une messe sera célébrée, à 11 h. 30, en l'église de la Croix-Rouge, et suivie d'un cortège en musique, tambours et clairons. Des vins d'honneur offerts par les Amis Réunis seront servis, à midi, chez M. Lefebvre, 36, rue de la Croix-Blanche, avec concert-apéritif. A 14 h., banquet, chez M. Macaire Dumont, 126, rue du Chêne-Houpline.

Un concert sera donné à 19 h., et un ballon « Le Jubilaire », monté par les frères Stal, prendra le départ. La fête sera clôturée par un bal populaire, et à 22 h., par un feu d'artifice.

Pendant la journée, des attractions diverses auront lieu dans le quartier: 6 h., réveil en fanfare; 7 h., concours de pinsons, chez M. Paul Losfeldt, 170, rue du Chêne-Houpline; 9 h., jeu de dés, chez M. Dhont, rue du Chêne-Houpline, 172; 15 h., course à la valise: inscription chez M. Oscar Blanquart, 266, rue du Chêne-Houpline, et habillement chez M. Jules Gourdin, 65, rue du Chêne-Houpline; 16 h. 30, jeu de boule à l'échelle, chez M. Rompteau, 102, rue du Chêne-Houpline; 16 h., jeu de dés, chez M. Jean Cau, 90, rue du Chêne-Houpline; 16 h. 30, course à pied, inscription chez M. Losfeld, 170, rue du Chêne-Houpline; 17 h., jeu de dés chez Mme Vve Lin, 75, rue du Chêne-Houpline; 17 h. 30, mise en paniers de pigeons chez M. Macaire Dumont, 126, rue du Chêne-Houpline; 18 h., lâcher, chez M. Paul Dhont, 172, rue du Chêne-Houpline; 18 h. 30, jeu de dés, chez M. Lefebvre, rue de la Croix-Blanche, 36; 19 h., jeu de dés, inscription chez M. Emile Marthe, rue du Luxembourg, 76, et jeu chez M. Deligny, rue du Luxembourg.

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

Groupe des Piats. — Funérailles d'un brave

La Commission du groupe des Anciens Combattants des Piats a appris avec regret le décès d'un de ses membres : M. Henri Verplancke, décédé des suites de ses blessures de guerre, le dimanche 1er juin. Son corps sera ramené au siège du groupe, chez le camarade Dumortier, 150, rue Winoc-Choqueel, et ses funérailles auront lieu demain, mercredi 4 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

La Commission serait heureuse de voir tous les adhérents du groupe ainsi que les Combattants libres de leur temps, se grouper autour du fanion qui assistera aux obsèques.

Rassemblement au siège, 150, rue Winoc-Choqueel, à 8 h. 45.

Elle compte que ses membres feront un effort pour rendre à cet infortuné camarade, les marques de leur profonde sympathie.

Groupe des quartiers du Sacré-Cœur

La Commission des Anciens Combattants du groupe des quartiers du Sacré-Cœur informe ses membres qu'elle continuera à recevoir les inscriptions pour l'excursion projetée au Mont de l'Enclus pour le dimanche 15 juin prochain, au siège du groupe, chez le camarade Dupracter, 70, rue de Calais, jusqu'au jeudi 5 juin, à 20 h., dernier délai. Le coût du voyage, qui est de 2 francs par personne, est payable au moment de l'inscription.

Elle rappelle également aux adhérents qui désirent participer au banquet qui aura lieu à l'occasion de la remise du fanion, le 29 juin, qu'ils doivent aussi se faire inscrire en versant un acompte de 10 francs.

BANDAGES EXTRA SOUPLES. — Pourquoi faire des transformations coûteuses aux camions alors que vous trouvez aux Etablissements Automobiles Clarisse et Dujardin, 98, rue Winoc-Choqueel, Tourcoing (Téléph. 2.41), des bandages EXTRA SOUPLES, marques DUNLOP, HUTCHINSON, à des prix très avantageux. Montage immédiat et gratuit. Consultez-les. 59028

DERNIÈRE HEURE

M. HERRIOT

dans une lettre à M. Léon Blum expose son " programme d'action "

LA POLITIQUE INTERIEURE ET LE PROBLEME FINANCIER

Paris, 2 juin. — M. Edouard Herriot a adressé à M. Léon Blum la lettre suivante :

Paris, 2 juin 1924.

Pour répondre au sentiment de confiance que le parti socialiste témoigne à notre parti et pratiquer dès maintenant cette politique ouverte par laquelle nous voulons traduire les décisions du suffrage universel, je crois devoir te communiquer le programme d'action que je soumettrai à l'approbation de notre Comité exécutif.

Nous considérons tout d'abord qu'il y a une série de mesures auxquelles on peut procéder sans délai pour tenir les engagements que les uns et les autres nous avons pris. Ce sont la suppression des décrets-lois, le rétablissement du monopole des allumettes, l'amnistie générale, sauf pour les insoumis et les traîtres. Dans une pensée d'apaisement social, nous poursuivrons aussi la réintégration des cheminots.

On connaît notre programme laïque, on sait qu'il comporte **la suppression de l'ambassade du Vatican et l'application de la loi sur les Congrégations.** Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire d'expliquer que ces mesures destinées à exécuter, dans sa lettre, comme dans son esprit, la loi de Séparation, n'ont rien qui puisse menacer, soit la liberté de conscience, soit le libre exercice des cultes.

Nous demeurons décidés à **réduire le service militaire par l'organisation de la nation armée.**

Dans l'ordre fiscal, nous pensons que la première mesure à prendre sera de procéder à un rigoureux inventaire de la situation qui nous est laissée, soit en ce qui touche le budget, soit en ce qui concerne la trésorerie. Nous tenons à rappeler qu'avec vous, au cours des quatre dernières années, nous avons été les constants défenseurs de l'équilibre budgétaire; nous affirmons plus que jamais notre fidélité à ce principe, mais, décidé à poursuivre sans ménagement toutes les fraudes fiscales, nous voulons faire de l'impôt sur le revenu que notre parti a toujours défendu la base d'une fiscalité vraiment démocratique.

Lors du prochain budget, nous chercherons dans un nouvel aménagement des impôts directs, le moyen d'atténuer les charges créées par les impôts de consommation et en particulier par la taxe sur le chiffre d'affaires.

Nous voulons assurer le respect de la loi de 8 heures et le respect des droits syndicaux, nous poursuivrons le vote et l'application des assurances sociales.

En ce qui concerne les fonctionnaires, notre parti a toujours tenté qu'il était légitime pour assurer la défense de leurs intérêts professionnels, de leur reconnaître leur droit syndical, les droits de la nation étant sauvegardés par des lois.

Les relations extérieures et l'occupation de la Ruhr

En ce qui concerne la politique extérieure, nous sommes décidés à réaliser dans toute la mesure de nos moyens, la paix par l'entente des peuples. Cette paix, pour laquelle nous travaillerons de toute notre ardeur, ne sera, selon nous, efficace que le jour où la France, fidèle à sa mission démocratique et aux engagements pris pendant la guerre, aura fortifié et étendu le rôle de la S. D. N. et des institutions internationales, comme le Tribunal de La Haye ou le Bureau du Travail.

Nous voulons rétablir nos relations normales avec la Russie.

Nous acceptons, sans aucune arrière-pensée, le rapport des experts.

*Notre parti a combattu la politique d'isolement et de force qui a conduit à des occupations et à des prises de gages territoriaux. Mais en présence de l'état actuel de l'Allemagne, devant